



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 MAI 2024 A 19H  
Convocation du 17 mai 2024

Présents : MM. Christian Lavalette, Christophe Boutet, Eric Chassériaud, Aymeric Lhéritaud, Mmes Marie-Paule Guéry, Magalie Dubroca, Barbara Cornell, Gyslaine Guigné.

Absents excusés : M. Jean-Yves Baudrit, Quentin Richard.

Secrétaire : M Aymeric Lhéritaud.

Ordre du jour :

- Rue des Prats – écoulement des eaux pluviales – Débouchage de canalisation – Devis.
- Salle associative – Confortement d’un mur – Devis.
- Association de chasse – Demande de subvention.
- Centre de Gestion – Avis sur la demande d’affiliation du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis.
- Modification des statuts du SDEER – Maîtrise de la demande en énergie.
- Elections :
  - Commission de contrôle des listes électorales – Désignation de membres suppléants.
  - Constitution du bureau électoral pour les élections européennes.
- Plan local d’urbanisme – Point sur la procédure.
- Demande de subvention au Département pour les opérations de voirie.
- Point sur les projets en cours.
- Tour de table

Procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 4 avril 2024 à l’approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s’ils ont des remarques à formuler. Le Conseil Municipal approuve à l’unanimité.

Rue des Prats – Ecoulement des eaux pluviales – Débouchage de canalisation – Devis.

Monsieur le Maire informe qu'un problème d'écoulement des eaux pluviales est problématique à Figers. Le devis d'un montant maximum de 1 056 €TTC de l'entreprise Balthazar est retenu.

Salle associative – Confortement d'un mur – Devis.

Monsieur le Maire informe que le mur d'une salle associative doit être conforté. Le montant des travaux par l'entreprise Laumont s'élève à 2 040.00€ TTC. Accord du conseil.

Association de chasse – Demande de subvention.

Monsieur le Maire informe que l'ACCA a sollicité une subvention. En 2023, la commune avait attribué 250 €. Le conseil municipal décide d'attribuer un montant de 250 € pour l'année 2024.

Centre de Gestion – Avis sur la demande d'affiliation du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis.

Les communes doivent être consultées pour l'affiliation d'un membre au Centre de Gestion de la Charente-Maritime. Le conseil donne un avis favorable pour l'affiliation du Syndicat Mixte pour le SCoT La Rochelle Aunis.

Modification des statuts du SDEER – Maîtrise de la demande en énergie.

Monsieur le Maire informe que le SDEER propose de modifier ses statuts dans le cadre de la demande en énergie. Accord du conseil municipal.

Elections :

- Commission de contrôle des listes électorales – Désignation de membres suppléants.

La commission de contrôle doit impérativement se réunir pour étudier les inscriptions et radiations électorales. Il est proposé de nommer des membres suppléants en cas d'absence d'un des membres titulaires. A revoir à la prochaine réunion

- Constitution du bureau électoral pour les élections.

Matin : M. Christophe Boutet, Eric Chassériaud, Aymeric Lhéritaud.

Après-midi : Mmes Paule Guéry, Magalie Dubroca, Barbara Cornell.

Plan local d'urbanisme – Point sur la procédure.

Le but du PLU est de fixer les objectifs et l'évolution démographique des 10 prochaines années ainsi qu'une consommation de moins 50 % de terrain sur les années 2024-2034 par rapport à la période 2014-2023.

Demande de subvention au Département pour les opérations de voirie.

Monsieur le Maire informe que des demandes de subventions pour la voirie accidentogène et pour la mise en place de panneaux peuvent être déposées.

Points sur les projets en cours.

- Atelier – Sanitaires :  
Le carreleur ne pourra intervenir qu'en septembre.
- Parvis :  
Le coût des travaux par le Syndicat de la Voirie s'élève à 25 000€. Attente de l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France
- Place de Meussac :  
Un rendez-vous est prévu le 31 mai 2024 à 14h30 pour la présentation de l'avant-projet.

- DECI :  
Concernant le permis de construire de Monsieur David Bouyer, il est demandé une réserve d'eau alors qu'il y en a déjà une de 150 m3.  
Pour Rouchave, Monsieur Jean-Pierre Guément a la bâche; elle sera remplie ces prochaines jours.
- Salle des fêtes :  
La cloison a été installée pour la séparation des WC de l'entrée.  
Les rideaux ont été posés.
- Cimetière :  
Le robinet a été changé.

Tour de table.

- Monsieur Eric Chassériaud informe que la route de Chasseuil a été dégradée suite au stationnement d'un camion.
- Madame Barbara Cornell informe de la date de la prochaine réunion mémoire qui aura lieu le 11 juin à 15 heures.

La prochaine réunion de conseil est fixée au jeudi 11 juillet 2024 à 19 heures.



Le Maire,

Christian Lavalette.